



## Municipalité de Sainte-Marguerite

268, rue St-Jacques  
Sainte-Marguerite (Québec) G0S 2X0  
Tél : 418 935-7103  
Courriel : administration@sainte-marguerite.ca

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

## EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE :

Le comité consultatif d'urbanisme siègera le **mercredi 18 septembre 2019 à 19h** à l'hôtel de ville pour étudier la dérogation mineure présentée par :

**Julie Marcoux**  
**330 rue Drouin**

### Nature de la demande :


• Demande l'autorisation de reconnaître réputé conforme un projet d'implantation d'un garage résidentiel en cour avant sur un terrain ayant une cour avant anormalement profonde. Présentement une remise à bois y est déjà implantée, y serait démolie et remplacée par cette demande.

### DEROGATION MINEURE :

- La marge de recul à respecter dans cette demande serait de 10 m du chemin privé et de 2,49 m (minimum pour l'implantation d'un bâtiment principal) de la limite de propriété latérale.

Après étude de ce dossier par le Comité consultatif d'urbanisme, il sera présenté au Conseil municipal lors de la session extraordinaire qui aura lieu le lundi 23 septembre 2019

DONNÉ À SAINTE-MARGUERITE, CE 6 SEPTEMBRE 2019

  
\_\_\_\_\_  
Nicole Chabot, directrice générale et secrétaire-trésorière